

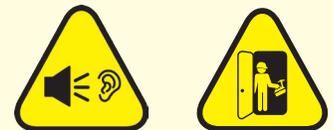
Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie aux habitations Terrasse Coursol



Dès la semaine du 10 mars, plus de 90 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Terrasse Coursol, situées au 850, rue des Seigneurs. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de la tour. Ils s'échelonnent sur 11 semaines environ.

Les travaux consisteront, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : principalement du bruit, ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des incon vénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, l'Office a pris plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **27 février** dernier aux habitations Terrasse Coursol. **Julie Chalifour**, agente de liaison, **Mouloud Raaf**, directeur de projets, ainsi que **Mathieu Lalonde**, de SPI Santé et sécurité Inc., étaient sur place pour informer la **douzaine de locataires** présents sur les travaux à venir. À cette occasion, les locataires ont formulé le souhait d'être informés des travaux qui seront exécutés sur leur étage et dans leur logement au moins 48 heures à l'avance. Ils ont été rassurés de savoir que l'entrepreneur serait à l'écoute des préoccupations concernant certains détecteurs très sensibles, qui pourraient être mieux positionnés.

Pour toutes **questions ou préoccupations concernant ces travaux**, vous pouvez joindre votre agente de liaison, **Julie Chalifour en composant le 514 872-9224**.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 DANS TOUS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>  <p>Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera plus de piles. La lampe stroboscopique permettra d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p> <p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui prévient les pompiers.</p>	<p>Mise aux normes du système d'alarme-incendie et sécurité accrue</p>
 <p>L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé.</p>	<p>Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive, comme lorsqu'une rôtie brûle.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- En **mars**, les travaux commenceront dans les aires communes — cages d'escalier, corridors et salle communautaire.
- Ils se poursuivront ensuite dans les logements, étage par étage.
- Les étages du haut seront les premiers à recevoir la visite des ouvriers.
- Vers la **mi-mai**, lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera deux visites dans chaque logement.

	Travaux	Durée	Quand
1^{re} visite	Installation du détecteur thermique, de la lampe stroboscopique et de l'avertisseur de fumée et désinstallation des anciens équipements.	Environ 3 heures	Vers le début d'avril
2^e visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 minutes	Vers la mi-mai

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lorsque les travaux commenceront**, un **avis général** sera affiché à l'entrée de l'immeuble.
- 2. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors :
 - **D'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou de **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.
- 3. Pour prendre rendez-vous**, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :
 - un mot dans votre **boîte aux lettres**,
 - un message par **téléphone**,
 - une **note sur la porte** de votre logement.

Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis!

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

- 4. Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**.

L'ENTREPRENEUR

SPI Santé et sécurité Inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Terrasse Coursol. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS TERRASSE COURSOL

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Wonda Gabriel
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Jonathan Morin
- ◆ Agente de location :
Nana Bwatshia
- ◆ Organisatrice communautaire :
Andréa Quezada



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7

RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7



514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.